



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de La Réunion



Master MEEF Encadrement Educatif Conseiller Principal d'Éducation (M1)

2014 - 2015

Semestre 1				
ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE	CM	TD
3	UE 1.1	Connaissance du métier de CPE	6	30
3	UE 1.2	Les outils au service du métier de CPE	6	30
4	UE 1.3	Méthodologie à l'écrit	0	40
4	UE 1.4	Technique de l'analyse documentaire	6	34
2	UE 1.5	Philosophie de l'éducation	0	30
2	UE 1.6	Sociologie de l'éducation	0	30
2	UE 1.7	Psychologie et psychopathologie de l'adolescent	0	30
7	UE 1.8	Suivi de retour de stage d'observation	0	8
		Stage		
1	TC Volet 1	E1 - Connaitre le système éducatif, son histoire et son organisation	0	0
1		E2 -Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage	8	4
1	TC Volet 2	E1 - Maitriser une langue étrangère et l'utiliser dans les situations exigées par son métier	0	15
30			26	251

Semestre 2				
ECTS/ COEF	UE	Intitulé de l'UE	CM	TD
3	UE 2.9	Fonctionnement de l'EPL	0	24
3	UE 2.10	Droit de la vie scolaire	0	18
4	UE 2.11	Mise en situation professionnelle	6	30
4	UE 2.12	Méthodologie de l'entretien professionnel	0	36
2	UE 2.13	Pratique professionnelle de l'entretien	0	20
1	UE 2.14	Techniques d'observation et d'entretien	0	10
8	UE 2.15	Suivi du retour de stage de pratique accompagnée	0	8
		Stage, accompagnement	0	1
	UE 2.16	Suivi individualisé	0	1
1	TC Volet 1	E3 - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	8	4
1		E4 - Organiser et assurer le mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	8	4
1	TC Volet 2	E2 - Maîtriser la culture numérique et en intégrer les éléments nécessaires à l'exercice de son métier : Culture de l'information numérique	0	10
1	Module C	Les éducations à...	0	15
1		Arts et Cultures : Réaliser un parcours culturel		
30			22	181

Les enseignements : Master MEEF Encadrement Educatif – CPE (M1)

IDENTIFICATION UE 1.1			
Intitulé : Connaissance du métier de CPE			Code :
Volume horaire :	6 h CM	30 h TD	ECTS : 3
Responsable de l'UE :		Courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS	Courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
		courriel :	
		Courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>Connaissance du métier de CPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° histoire du métier ° le suivi individuel de l'élève ° la gestion des absences ° la sanction éducative ° l'éducation à la citoyenneté ° le CPE chef de service ° le projet Vie Scolaire <p>Etude de la bibliographie</p>

Objectifs :
<p>Connaître et comprendre ce qu'est le métier de CPE, les responsabilités et les enjeux de cette profession. Comprendre le fonctionnement de l' EPLE, la place du CPE au sein de la communauté éducative. Les étudiants devront être capables, en vue de contribuer à la réussite de tous les élèves, d'agir en éducateurs responsables et de coopérer avec tous les partenaires de l'école.</p>

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Composer une dissertation en 4 heures

Réaliser une fiche de lecture et la présenter à l'oral

Comprendre et maîtriser le référentiel de compétences du 25 juillet 2013 :

° compétences C1/C2/C3/C5/C6/C8

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

<p>1ère session :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° composition de dissertations sur table, en 4h ° réalisation de fiches de lecture et leur présentation à l'oral 	<p>2ème session :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° épreuve orale d'une heure
---	---

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- AFAE (ouvrage collectif) : « Le Système éducatif français et son administration ». 12ème édition, Paris 2011, DELAHAYE

- BERNARD Pierre-Yves : « Le Décrochage scolaire ». Coll. QSJ, PUF, 2011

IDENTIFICATION UE : 1.2			
Intitulé : Les outils au service du métier de CPE			Code :
Volume horaire :	6 h CM	30 h TD	ECTS : 3
Responsable de l'UE :		Courriel	
Intervenants :	S. MERLO	courriel	
		Courriel	
		courriel	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>Analyse des textes officiels du ministère de l'Education nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° comprendre <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs et missions qu'ils définissent - les outils qu'ils proposent <p>Création d'outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - compte-rendus - tableaux de bord - projets - projet vie scolaire - bilans

Objectifs :
<p>Permettre aux futurs CPE de comprendre, en appui des textes officiels, comment répondre aux attendus de l'institution scolaire dans le respect des missions qui leur sont confiées. Les étudiants devront être capables de repérer les problématiques éducatives, notamment sur leurs terrains de stage, d'y apporter les remédiations les mieux adaptées, ce dans le cadre de la politique éducative de l'EPLE. Ils devront savoir organiser leur travail, le justifier, l'évaluer et en rendre compte.</p>

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?				
<p>Analyser et présenter les textes officiels, à l'écrit et à l'oral.</p> <p>Réaliser tableaux de bords, projets et projet de vie scolaire à l'écrit, et en rendre compte à l'oral.</p> <p>Comprendre et maîtriser le référentiel de compétences du 25 juillet 2013 :</p> <p style="text-align: center;">° C2/C3/C4/C7/C8</p>				
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences				
<table border="1"> <tr> <td>1ère session :</td> <td>2ème session :</td> </tr> <tr> <td>Présentations écrites et orales : <ul style="list-style-type: none"> - de textes officiels - d'outils réalisés </td> <td>Epreuve orale d'une heure</td> </tr> </table>	1ère session :	2ème session :	Présentations écrites et orales : <ul style="list-style-type: none"> - de textes officiels - d'outils réalisés 	Epreuve orale d'une heure
1ère session :	2ème session :			
Présentations écrites et orales : <ul style="list-style-type: none"> - de textes officiels - d'outils réalisés 	Epreuve orale d'une heure			

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum
<ul style="list-style-type: none"> - BAUTIER Elisabeth & RAYOU Patrick : « Les inégalités d'apprentissage » PUF, Education & Société - PERRENOUD Philippe : « Métier d'élève et sens du travail scolaire » Paris ESF 2009 - PRAIRAT Eirik : « La sanction éducative » PUF, QSJ ? 2011

IDENTIFICATION UE : 1.3				
Intitulé: Méthodologie à l'écrit			Code :	
Volume horaire :	o h CM	4oh TD	ECTS : 4	
Responsable de l'UE : [Sancie KLOTZ]		courriel :		
Intervenants :			courriel :	
			courriel :	
			courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
Analyse de sujets de dissertation, problématisation, structuration, entraînements à la rédaction.

Objectifs :
Se préparer à l'épreuve de dissertation du concours de CPE
Compétences acquises : <i>De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
Maîtriser la langue française à des fins de communication dans le cadre de la première épreuve d'admissibilité du concours de CPE

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session :	2ème session :
2 écrits 4h	1 écrit 4h

Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>
-Bibliographie indicative du MEN mise à jour août 2013

IDENTIFICATION UE : 1.4			
Intitulé : [Technique de l'analyse documentaire]			Code :
Volume horaire :	6 h CM	34 h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : [Didier NICOLAS]		courriel : [didier.nicolas@univ-reunion.fr]	
Intervenants :	[Didier NICOLAS]	courriel :	
	[]	courriel :	
	[]	courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>1) Maîtriser la technique de la lecture rapide et de l'exploitation des documents quelque soit son origine et son contenu.</p> <p>2) Maîtriser la technique de la synthèse de document, le niveau à atteindre étant l'équivalent du concours de la magistrature.</p>

Objectifs :
<p>L'objectif à atteindre pour l'étudiant est de pouvoir réaliser une synthèse d'une dizaine de documents à partir d'une commande, et dans une seconde partie se positionner en tant que futur Conseiller Principal d'Éducation, le tout en cinq heures de temps.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<ol style="list-style-type: none"> 1) Savoir gérer son temps 2) Savoir analyser des documents de différentes formes et origines 3) Répondre correctement à une commande précise 4) Maîtriser parfaitement la langue française à l'écrit 5) Se positionner en tant que cadre A de la fonction publique et comme conseiller technique du chef d'établissement.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session :	2ème session :
Contrôle en cours de formation sous forme d'exercices et de devoirs sur table	Note de synthèse de 5h

Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>
<ul style="list-style-type: none"> - La note de synthèse : M. DEYRA et F. FERRER, ED Gualino 2011 - Rapport du jury du concours (site du ministère de l'éducation nationale) - Le conseiller principal d'éducation sous la direction de JP. DELAHAYE, Ed Berger Levrault, 2012

IDENTIFICATION UE : 1.5

Intitulé : Philosophie de l'éducation			Code :
Volume horaire :	6 h CM	24 h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE :		courriel :	
Intervenants :			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Sept périodes délimitent d'un point de vue pédagogique ce cours :

- L'éducation primitive
- Le modèle éducatif de l'antiquité grecque
- La pensée éducative au Moyen-âge
- L'apport de l'humanisme et du classicisme
- La pensée éducative du siècle des Lumières
- La réflexion éducative à l'ère du progrès
- XXe & XXIe siècles : la crise de l'éducation contemporaine et de la raison

Objectifs :

Ce cours propose une interrogation philosophique sur l'éducation de l'origine à nos jours à partir d'un concept majeur qui oriente toute l'histoire de la pensée éducative : la raison. De la pensée intuitive issue de l'éducation primitive à l'ère de la communication numérique, tous les problèmes actuels animant la réflexion éducative, et qui semblent neufs dans leur questionnement, sont en réalité des problèmes qui surgissent dès que l'éducation commence à se poser comme une recherche originale, réflexive et critique qui semble contenir sa propre cohérence et sa propre unité. Même si une crise de la Raison semble en ébranler les fondements au point d'en atteindre son paroxysme depuis le XXème siècle, l'idée d'humanité raisonnable reste présente à l'horizon de la pensée éducative contemporaine au moment où celle-ci tente de trouver une part de sa légitimité dans les modèles des neurosciences et des sciences de l'éducation. Ce cours vise ainsi une interrogation épistémologique sur le sens des pratiques éducatives, sur ce qui fait l'unité de l'éducation et de contribuer du même coup à la constitution d'une culture générale de l'étudiant.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

L'étudiant devra être capable de s'approprier une perspective d'ensemble des questions philosophiques qui jalonnent l'histoire de la pensée éducative
L'étudiant aura une maîtrise des caractéristiques des principes de l'éducation, une compréhension du sens des pratiques éducatives et la valeur des théories qui les sous-tendent. Le contenu pédagogique du cours tiendra compte de l'exigence de « faire partager les valeurs de la République française » et favorisera la prise de conscience de l'étudiant qui tâchera « d'accompagner les élèves dans leur formation à la citoyenneté participative ».

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Un écrit de 2 heures.

2ème session :

Un écrit de 2 heures

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Reboul Olivier, La philosophie de l'éducation, PUF, Que sais-je ?, 2000
- Arendt Hannah, La crise de la culture, Folio essais, 2012
- Ulmann Jacques, La nature de l'éducation, Editions Klincksieck, 1987

IDENTIFICATION UE : 1.6

Intitulé : Sociologie de l'éducation			Code :
Volume horaire : 32h	8h CM	24h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Driss Alaoui		courriel : driss.alaoui@univ-reunion.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Cet enseignement abordera, dans une première partie, les grands courants de la sociologie de l'éducation et montera, à partir d'une démarche critique, les contributions ainsi que les limites de chacun d'entre eux. La deuxième partie sera consacrée à la nouvelle sociologie de l'éducation et permettra de mieux comprendre ce qui s'élabore de manière tensionnelle au sein de l'école. Celle-ci est conçue comme une micro-société produite, entre autres, par une quantité d'actions réciproques impliquant différents acteurs de la communauté scolaire. La dernière partie traitera du décrochage scolaire, de l'absentéisme et des situations relevant de la déviance scolaire et des incidents perturbateurs. Une analyse microsociologique du chahut, conçu comme analyseur d'une institution en crise, achèvera cette partie.

Objectifs :

familiariser l'étudiant avec les différents courants de la sociologie de l'éducation ;
permettre à l'étudiant d'identifier et d'analyser les faits scolaires en référence aux différents paliers de la vie sociale (macro, groupements intermédiaires, micro) ;
introduire les apports de la nouvelle sociologie de l'éducation.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Savoir identifier, décrire et analyser des micro-crisis qui traversent le moment scolaire ;
pouvoir élaborer une problématique sociologique des faits scolaires ;
savoir mobiliser les connaissances sociologiques pour interpréter les interactions des acteurs de la communauté scolaire.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
Devoir sur table sous forme de dissertation	Écrit ou oral

Ressources documentaires :

- Bautier, E., & Rochex, J.-Y. (2007). Apprendre : des malentendus qui font la différence. Dans J. Deauvieu & J. P. Terrail (dir.), Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs (p. 227-241). Paris: La Dispute.
- Bernstein, B. (2007). Classe et pédagogies : visibles et invisibles. Dans J. Deauvieu & J.-Y. Rochex (dir.), Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs (p. 85-112). Paris: La Dispute.
- De Queiroz, J-E. (1995). L'école et ses sociologies. Paris : Nathan université.
- Dubet, F., O. Cousin, et al. (1991). "Sociologie de l'expérience lycéenne." Revue française de Pédagogie 94: 5-12.
- Forquin J.C. (1997) Les sociologues de l'éducation américains et britanniques, Paris : De Boeck Universités
- Mehan Hugh (1992) Comprendre les inégalités scolaires : la contribution des approches interprétatives, in Forquin J.C. (1997) Les sociologues de l'éducation américains et britanniques, Paris : De Boeck Universités, pp 257- 270.

IDENTIFICATION UE : 1.7

Intitulé : Psychologie et psychopathologie de l'adolescent		Code :	
Volume horaire :	0 h CM	30 h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : M VAUTHIER		courriel : vauthier@univ-reunion.fr	
Intervenants			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Prévention du suicide. Dépression chez l'adolescent. Concept de résilience scolaire. Environnement social et réussite scolaire.

A partir des concepts fondamentaux en psychologie du développement présentés en cours, les étudiants devront par groupe réaliser des présentations orales.

Ces présentations qui s'appuieront sur les éléments vus en cours permettront un approfondissement personnel conceptuel et pratique en lien avec leur réalité du terrain.

Objectifs :

Permettre aux futurs CPE d'acquérir des compétences de base dans la compréhension des comportements humains à partir d'une lecture psychodynamique de la motivation de l'élève, dans son rapport à l'apprentissage et à son environnement.

Les objectifs de l'U.E, spécifique à la compétence C3 du référentiel, sont de :

- Connaître et comprendre les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Comprendre les dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Ils seront capables de développer une écoute différente et de poser un regard « neuf » sur les enfants et adolescents avec lesquels ils seront amenés à communiquer par une meilleure connaissance des élèves et des processus d'apprentissage afin de pouvoir :

- Adapter leur action éducative à la diversité des élèves.
 - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.
 - Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Par ailleurs les modalités d'évaluation de l'U.E. par groupe permettront de travailler à la coopération au sein d'une équipe, ce afin d'inscrire son intervention dans un cadre collectif.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Oral par présentation de groupe + remise d'un dossier écrit

2ème session :

Devoir sur table

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- CHABANNE Jean-Luc. Les difficultés scolaires d'apprentissage, Nathan Université, 2005.
- GINGER Serge. La Gestalt, l'art du contact. Marabout, 1995.
- MARSOLLIER C. Enseigne avec ton cœur. Chronique sociale, Lyon, 2011.
- POURTOIS J.P., CYRULNIK B. (Dir.). Ecole et résilience. Odile Jacob, 2007.
- ROGERS C. Liberté pour apprendre. Ed Dunod. 1972.

Site « Les facteurs humains dans l'enseignement et la formation d'adultes » : <http://www.pedagopsy.eu/>

IDENTIFICATION UE : 2.9			
Intitulé : Fonctionnement de l'EPLÉ			Code :
Volume horaire :	0 h CM	24 h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Lionel MAILFERT		courriel : Lionel.Mailfert@ac-reunion.fr	
Intervenants :	Lionel MAILFERT	courriel : Lionel.Mailfert@ac-reunion.fr	
		courriel	
		courriel	
CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>			
<p>L'architecture générale du cours de cette UE s'articule autour des 8 "entrées" suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le cadre historique de la naissance de l'EPLÉ, de l'antiquité aux récentes lois de décentralisation -L'autonomie de l'EPLÉ, son projet d'établissement et le contrat d'objectifs -Le chef d'établissement et le conseil d'administration de l'EPLÉ -Les droits et obligations des élèves au sein d'un EPLÉ -Les commissions et conseils compétents en EPLÉ -Le régime disciplinaire en EPLÉ -Les acteurs et partenaires d'un EPLÉ -L'organisation financière d'un EPLÉ <p>A travers cette trame générale, un "focus" par séance est étudié, parmi: l'accompagnement personnalisé, le climat scolaire, l'évaluation des élèves, le décrochage scolaire et des analyses de situations de vie scolaire (sanction, règlement, ...).</p> <p>Par ailleurs, des dossiers thématiques sont présentés: le traitement de la grande difficulté scolaire, les élèves à besoins particuliers, les réformes des lycées, l'orientation et le projet personnel de l'élève, le socle commun de connaissances, compétences et culture, l'évolution des politiques éducatives (1989, 2005, 2013) et l'éducation prioritaire.</p>			
Objectifs :			
<p>L'objectif de cette Unité d'Enseignement est d'apporter aux étudiants les connaissances fondamentales nécessaires à la compréhension du fonctionnement d'un EPLÉ au travers d'une présentation analytique des différents aspects, enjeux, problématiques d'un établissement scolaire du second degré.</p> <p>Le cours s'appuie notamment sur les orientations réglementaires, à travers le code de l'éducation, en s'inscrivant en particulier dans la perspective de la pratique professionnelle, réflexive et situationnelle, d'un CPE au sein d'un EPLÉ.</p>			

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>	
A l'issue de cette UE, l'étudiant devra être en capacité de:	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtriser et problématiser les principaux concepts et notions liés au fonctionnement d'un EPLÉ 2. Analyser, notamment au travers du référentiel de compétences du métier de CPE, les divers aspects et enjeux de la place et des missions du CPE au sein de la communauté scolaire d'un EPLÉ 	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
-Réalisation d'un dossier thématique et sa présentation orale hebdomadaire	
-Contrôle écrit d'1H30 en fin d'UE portant sur l'ensemble des notions abordées lors de cette UE	
Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>	
Code de l'éducation, notamment: Livre IV, titre II et Livre V	
Site: www.lalettredeleducation.fr	
Livre: "20 situations réelles de vie scolaire", J-P OBIN et Chantal DAUX-GARCIA, HACHETTE EDUCATION 2013	

IDENTIFICATION UE : 2.10			
Intitulé : Droit de la vie scolaire et responsabilité du CPE			Code :
Volume horaire :	0 h CM	18h TD	ECTS : 3
Responsable de l'UE : Jérôme VANDERBEKEN		courriel	
Intervenants :			courriel :
			courriel
			courriel

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Concernant le droit de la vie scolaire, il s'agit de rappeler aux CPE quels sont les grands principes juridiques et les bonnes attitudes à adopter dans les grands thèmes évoqués dans le Maurin, et repris dans le découpage des séances TD et CM.</p> <p>Devant la montée des contentieux, les CPE doivent être à même de collaborer à la politique de prévention juridique mis en place par les services juridiques du rectorat et du ministère, ex: sauvegarde des preuves...</p> <p>Les TD devront être axés sur des cas pratiques concernant des CPE à partir de connaissances abordées en CM ou dans des domaines complémentaires.</p>

Objectifs :

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session :	2ème session :

Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>
-
-
-

IDENTIFICATION UE : UE 2.11				
Intitulé : Mise en situation professionnelle			Code :	
Volume horaire :	6 h CM	30 h TD	ECTS : 4	
Responsable de l'UE : S. MERLO		courriel		
Intervenants :			courriel	
			courriel	
			courriel	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>Elaboration, et présentation, d'une action éducative, en tant que CPE, sur le lieu de stage de pratique accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° le projet ° la réalisation ° l'évaluation <p>Accompagnement à la rédaction d'un dossier de 10 pages rendant compte de ce travail, et préalable à la présentation de l'oral d'admission.</p>

Objectifs :
<p>Permettre aux futurs CPE d'effectuer une analyse de terrain, d'y repérer les besoins des élèves, d'y apporter les remédiations les plus adaptées. Les étudiants devront être capables de justifier leur démarche et de démontrer leur capacité à collaborer avec les équipes éducatives et pédagogiques en vue d'accompagner au mieux les élèves dans leur parcours et la construction de leur projet personnel.</p>

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?
<p>Les étudiants devront être capables de présenter, à l'oral comme à l'écrit, le travail réalisé sur le terrain de stage.</p> <p>Comprendre et maîtriser le référentiel de compétences du 25 juillet 2013 :</p> <p>° C3/C4/C5/C6/C7/C8</p>

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
<p>1ère session :</p> <p>Présentation du travail réalisé en stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'oral - à l'écrit 	<p>2ème session :</p> <p>Epreuve orale d'une heure</p>

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum
<p>- Ouvrage collectif : « L'École du socle » Administration & Education. 2013</p> <p>- DUBET François : « Les places et les chances. Repenser la justice sociale » Coll. La République des Idées, Ed. Seuil 2010</p>

IDENTIFICATION UE : 2.12			
Intitulé : Méthodologie de l'entretien professionnel			Code :
Volume horaire :	0h CM	36h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : Didier NICOLAS		courriel : didier.nicolas@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Didier NICOLAS	courriel	
		courriel	
		courriel	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
<p>Les cours se déroulent en groupe de 15 étudiants maximum et sous forme de TD en salle informatique</p> <p>Les TD se déroulent en salle informatique sur des créneaux de 4h.</p> <p>Le travail demandé s'organise autour des grands thèmes de la politique éducative. L'étudiant après un travail préparatoire doit être capable de faire un exposé de 20 minutes devant un jury ou un auditoire.</p>

Objectifs :
<p>Acquérir les compétences nécessaires afin de réaliser en un temps donné de préparation, un exposé d'une durée de 20 minutes.</p> <p>Restituer la problématique soulevée de façon claire et cohérente.</p>

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?				
<p>L'ensemble des compétences métier ainsi que les compétences communes 1,4,6,7,9 doivent apparaître dans l'exposé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la recherche documentaire à partir de recherche sur internet - Savoir mobiliser et organiser ses connaissances et ses idées - Savoir définir une problématique - Savoir maîtriser son temps - Savoir maîtriser la langue française à l'oral - Savoir s'exprimer devant un jury ou un auditoire - Avoir une analyse réflexive sur le métier de CPE - Savoir échanger avec un jury ou un groupe de personnes 				
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences				
<table border="1"> <tr> <td>1ère session :</td> <td>2ème session :</td> </tr> <tr> <td>Note de progression et entretien à l'oral</td> <td>Entretien à l'oral</td> </tr> </table>	1ère session :	2ème session :	Note de progression et entretien à l'oral	Entretien à l'oral
1ère session :	2ème session :			
Note de progression et entretien à l'oral	Entretien à l'oral			

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum
<ul style="list-style-type: none"> - Le conseiller principal d'éducation sous le direction de JP. DELAHAYE, Ed Berger Levrault, 2012 - Le système éducatif en France, SS la direction de M B. TOULEMONDE, Ed documentation française, 2009 - Sites : du ministère, académiques, professionnels, ...